

COMPTE-RENDU DE REUNION

Sujet : Compte rendu Réunion Annuelle du Comité d'accompagnement		FI2
Commission, projet	FRED	
Date de la réunion	30/04/2014	
Participants		
Identité	Structure	Objectifs de la réunion
Partenaires FRED JF Meurisse (Equipe INTERREG Libramont) Louise Brenière (SGAR LORRAINE)		Réunion de comité d'accompagnement
Points discutés	Remarques/ décisions => actions	
	<u>14H30 - 16H30</u>	
COMACC	<p>→ voir présentation powerpoint ci-jointe</p> <p>I. <u>Tour de table et liste des présents</u></p> <p>Les Participants du projet sont tous présents, à l'exception de TEC3I dont le représentant est excusé pour maladie INTERREG Grande Région est représentée par</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Louise Brenière SGAR Lorraine • Monsieur Jean-François Meurisse - INTERREG IV A GRANDE REGION – Antenne Régionale Wallonie-Luxembourg-Lorraine <p>→ Chacun se présente (voir liste de présence).</p> <p>II. <u>Rapport d'activité</u></p> <p>→ Le rapport d'activité a été envoyé aux membres du Comité d'Accompagnement (Autorité de gestion) et aux Autorités partenaires le 3 avril 2014. → il sera actualisé à l'issue de comité d'accompagnement, suite aux remarques de M. Meurisse et de Mme Brenière, puis renvoyé</p> <p>Le rapport d'activité est passé en revue. Les remarques suivantes sont faites:</p> <p>1. <u>Actions réalisées</u></p> <p>→ Les copies d'évènements, articles de presse, télévision, vidéos, participation à meetings et salons, photos sont sur le site de FRED: http://interreg ww.interreg-fred.eu. Mme Brenière demande de préparer un support magnétique les regroupant pour mise à disposition des financeurs</p> <p>2. <u>Indicateurs</u></p> <p>Mme Brenière suggère une mise en contact avec la pépinière de Moselle est. (Forbach) pour information sur le FRED.</p> <p>3. <u>Indicateurs d'impact</u></p> <p>Emplois maintenus : correction dans le rapport d'activité des chiffres pour avoir des équivalents temps plein. → on peut toujours accompagner ces indicateurs par des explications et des remarques en dessous du tableau.</p> <p>4. <u>Remarques générales</u></p> <p>Aucune remarque particulière.</p> <p>III. <u>Etat des Dépenses</u></p>	

J-F MEURISSE :

- rappelle la nécessité d'introduire les DC en temps et en heure pour les partenaires. Les retards d'introduction ont largement diminué, notamment en fin d'année.

L. BRENIERE :

- Pour l'introduction des déclarations de créance, il est important de prendre en compte les délais et d'anticiper le temps de traitement des déclarations.

Même en cas de prolongation, TOUTES LES DEPENSES DEVRONT ETRE ENGAGEES AVANT LE 30 JUIN 2015.

Après 30 juin 2015, les frais déclarés ultérieurement ne seront plus éligibles.

→il faut éviter de prendre du retard et il faut se rapprocher des contrôleurs de 1^{er} niveau pour tout renseignement et toute information utile.

- Si prolongation : 2 mois pour acquitter les factures engagées avant juin 2015 et pas d'introduction pour remboursement FEDER après.

REMARQUE : page 46 tableau financier INNOVATECH → il manque 2 colonnes de fin : tableau mal copié

-Reprendre tout les budgets modifiés par des modifications mineures en indiquant

- Les nouveaux montants
- La date de validation de celles-ci

IV. Demandes spécifiques formulées aux membres du Comité d'Accompagnement

→Demande de modifications budgétaires mineures

→Voir présentation powerpoint jointe.

M. MEURISSE : Demande de modification mineure de budget CRP HENRI TUDOR : en attente de validation. Une fois le délai passé, modifier et mettre à jour les tableaux financiers → à renvoyer à M. MEURISSE.

→ Demandes de déplacement hors-zone

→Voir présentation powerpoint jointe.

V. Demandes spécifiques formulées aux membres du Comité de Sélection

Modifications Majeures

Demande de prolongation & demande de transferts De Solidarité :

J-F. MEURISSE :

Pour les cofinancements "nationaux":

En Wallonie, il faudra un **avenant de prolongation du projet au contrat initial**.

Chaque partenaire wallon doit se mettre en rapport avec ses interlocuteurs à Namur.

Au Luxembourg et en Lorraine, il faudra notamment une nouvelle attestation de cofinancement, vraisemblablement par les participants

Concernant les demandes de transfert de budget, il faudra une demande officielle de chaque partenaire signée par le responsable autorisé de chaque structure participante.

DEMANDE→Courrier d'engagement/de désengagement de chaque représentant des structures/institutions.

Demande de prolongation : **introduite au plus tard mi mai 2014** car

- Comité de sélection fin juin
- 2/06/2014 : réunion préparatoire à ce Comité de Sélection.

La discussion s'est poursuivie avec les réponses de Mme Brenière et de M. Meurisse sur la préparation des demandes de modifications majeures